

Neuchâtel

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **49 (1961)**

Heft 8

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-269759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La vie des sociétés - Les réalisations et les projets

VAUD

Fédération des Unions de femmes

La jolie ville d'Aubonne a reçu, le 18 mai, la 46e assemblée générale de la Fédération des Unions de femmes du canton ; de nombreuses déléguées représentant treize groupes se sont réunies, le matin, dans la salle de l'Esplanade, aimablement accueillies par Mme Renaud, présidente, et les membres de l'Union d'Aubonne qui avaient fleuri les escaliers, la salle et tout préparé pour le plaisir de leurs hôtes.

Mme Irène Charmey, présidente (Cully), présente son rapport qui résume la vie des différentes unions, la vie des sociétés féminines du canton et des grandes associations suisses, montrant le réseau serré qui unit les femmes de toutes conditions et de toutes professions. Mme Charmey a dit la gratitude de la Fédération à Mme Krayenbühl-Gubser (Lausanne), qui siège depuis huit ans dans le comité de l'Alliance de sociétés féminines suisses et qui se retire, en espérant que le canton de Vaud retrouvera ses deux sièges au sein de ce comité ; ses candidates sont Mme G. Girard-Montet, présidente de l'Association vaudoise des citoyennes à La Tour-de-Peilz, et Mlle Rolande Gaillard, licenciée ès lettres, directrice du Collège secondaire de Villamont, à Lausanne.

Des cars transportaient les participantes au Signal-de-Bougy, pour le repas en commun où MM. Convers, préfet d'Aubonne, insista sur la nécessité pour les citoyennes d'aller voter, d'accepter des mandats, cet automne, lors des élections communales, et au printemps prochain, quand il s'agira de réélire le Grand Conseil. C'est un devoir pressant, très important pour le maintien de notre démocratie. M. Convers demanda aussi aux citoyennes de contribuer au maintien de l'Aubonne, quand viendra la votation populaire. S. B.

Un autre écho :

Mme Charmey, présidente, a entre autre rappelé l'œuvre importante du bureau juridique de Lausanne qui vient en aide gratuitement à tant de femmes et la réussite de l'« Habitation féminine » qui espère la possibilité d'une seconde maison grâce à notre générosité à toutes.

M. le professeur Voegeli a présenté avec esprit et savoir une causerie charmante sur Aubonne, ville du moyen âge.

L'après-midi, nous eûmes le privilège d'entendre M. Tschan, directeur de Swissair, section des conférences, qui nous passionna par un exposé aussi clair qu'agréable sur « la 5e session et l'ère de la réaction » et nous stupéfia par l'annonce des avions à venir, entr'autres, le « Convoir Coronado », pour longs parcours qui, grâce au décalage des heures, nous mènera à New-York avant même d'être partis de Coirintrin ! Il mit avant tout l'accent sur les mesures de sécurité qui font la réputation de la Swissair, principalement par les radars tant de bord que de terre et sur le sérieux absolu du personnel volant et terrestre. Parlant à des femmes, il se fit un plaisir de faire l'éloge des stewardesses, dont l'éducation, le sérieux et le calme sont indispensables.

I. Vernet

Les paysannes vaudoises

Au cours de l'assemblée générale qu'elle a tenue le 2 mai à Morges, l'Association des paysannes vaudoises, forte de 60 groupes avec 3100 membres, dont le tiers se trouvait à Morges, a entendu de sévères paroles de sa présidente, Mme Détraz (Combremont-le-Grand), de M. A. Oulevay, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, sur la situation de l'agriculture, la diminution de la population paysanne, la difficulté de trouver de la main-d'œuvre. A ces maux, il faut tâcher de remédier par une meilleure préparation de la jeunesse agricole, par la fréquentation des écoles d'agriculture, des cours ménagers ruraux, par une meilleure organisation.

La diminution de l'influence paysanne, notamment au Grand Conseil, à l'initiative la création des arrondissements électoraux remplaçant les cercles, portera un nouveau coup, est un danger pour notre canton et sa stabilité.

M. Oulevay a déploré que trop de citoyennes n'aient pas encore compris leur devoir civique ; lors de la votation sur l'initiative populiste, sur 19 263 électeurs, 17 812 seulement allèrent au scrutin ; sur 138 629 électrices, 12 812 seulement ont voté, et la plus forte abstention se trouve à la campagne. Que les paysannes aillent voter, et qu'elles entraînent au local de vote les électeurs !

Trois prix ont été décernés pour le concours de jardins : à Mmes Berthe et Jacqueline Gavillet, à Peney-le-Jorat, Frieda Schmitz à Goumoens-la-Ville, et R. Fiaux-Cavin, à Hermenchens.

Le rapport sur le concours de poullières a été présenté par Mme E. Potterat (Nidens), vice-présidente ; huit prix ont été décernés à Mmes Berthe Thévoz, à Renges, Lucien Ansermet, à Chéserex, Irène Humbert, à Burtigny, Marie Hurni, à Baumes, Marie-Louise Croisier-Renaud, à Villens, Madeleine Marti, au Tronchet, Emile Kilner, Founex, et Juliette Bataillard, à Romanel s/Morges.

S. B.

Un petit progrès

Il y a des associations en Suisse, qui sont comme des fortresses inexpugnables. Ainsi les sociétés d'histoire, d'autonobilistes, de tourisme. Chasse réservée au sexe fort. Et pourtant les femmes sont nombreuses à payer leurs cotisations dans les sociétés intellectuelles et touristiques.

Un bon point à la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie qui, dans sa séance du 27 mai, a nommé membre du comité Mlle Huguette Chausson, journaliste à Lausanne. A qui le tour de se montrer compréhensif et équitable ?

S. B.

GENÈVE

L'A.V.S. est-elle prudente ou timorée ?

Les membres de l'Association genevoise des femmes de carrières libérales et commerciales ont entendu récemment une conférence sur l'A.V.S. M. Haas, actuaire et secrétaire général de l'Association des commis de Genève. Après un bref historique de cette institution, qui existe depuis 1948, il a vivement intéressé son auditoire par des observations fort pertinentes.

Les actuaire fédéraux, dit-il, ont prévu des rentes faibles et recommandé des améliorations très faibles. Mais, à chaque révision, ces rentes ont été calculées en escomptant une augmentation de la population et par conséquent une augmentation du nombre des rentiers, mais sans prévoir une augmentation des rentrées des cotisations dues aux élévations de salaire. Or, on constate que, depuis 1900, les augmentations de salaire, donc du revenu national, sont de 50% par an, malgré deux crises et deux guerres mondiales.

Selon les calculs faits par M. Haas, on pourrait augmenter les rentes de 60% sans augmenter les cotisations. De plus, la part que la Confédération et les cantons s'étaient engagés à verser est trop faible ; on avait fixé un plafond de 50%, mais on n'avait pas fixé de minimum. On devrait, par une loi le fixer à 35%. De la sorte, l'A.V.S. accumule un capital considérable qu'elle place, se substituant ainsi aux établissements de crédit. Enfin les rentes transitoires, celles qui touchent ceux qui n'ont jamais cotisé, pourraient être augmentées, si on renonçait à les verser aux vieillards qui sont dans une situation très aisée.

Le conférencier a vivement recommandé à ses auditrices d'étudier de près les diverses questions que pose l'A.V.S. et de s'intéresser à son fonctionnement et aux services qu'elle pourrait rendre aux éléments moins favorisés de notre population. J. D.

Assemblée générale de l'Union des femmes

L'Union des femmes a tenu son assemblée le jeudi 4 mai et a entendu successivement le rapport de sa présidente, Mme Choisy, et les rapports de ses activités variées. Certains de ceux-ci ont déjà été résumés dans ce journal, nous n'y revenons pas. On a vu que, depuis quelques semaines, Mme de Cazotte, avocate, a remplacé M. Kammacher qui depuis tant d'années donnait les consultations juridiques ; les vacances pour mères de famille ont aidé 48 mères en 1960, dit Mlle Laporte ; le comité a choisi pour présidente Mlle Bl. Richard ; le Fonds J. Reymond a aidé 11 Genevoises à payer des séjours en clinique ; le dépannage familial, présidé par Mme Chenevière, a effectué 1262 placements contre 2300 demandes, il n'y a que 108 travailleuses inscrites.

Du rapport présidentiel, nous ne relevons pas l'intérêt des séances diverses dont nous avons déjà parlé, mais le succès de la collecte et de la confection de vêtements destinés à des enfants algériens, la création d'une équipe qui écrira et jouera la revue traditionnelle de la fête de l'Escalade et le souci financier que suscite la perspective d'une rénovation où se trouve le local de l'Union. L'état des finances, déjà précaire, en sera gravement affecté, un appel est lancé à tous les membres pour qu'ils amènent de nouvelles recettes qui seront des forces bienvenues et dont la cotisation est nécessaire à la caisse.

Y. L.

Chaîne des mères

La Chaîne internationale des mères a tenu sa douzième assemblée générale.

Pour répondre à toutes les œuvres qui s'adressent à elle, la Chaîne des mères a organisé en 1960 plusieurs manifestations, entre autres une vente en février qui lui a permis de faire un don important au Village Pestalozzi qui vient de se créer en Angleterre. La Chaîne des mères a apporté son aide à la Protection de l'enfance à Paris, soit pour les centres de loisir des petits Parisiens déshérités, soit pour des enfants algériens à qui elle a envoyé des vêtements chauds.

Mais Genève a été spécialement favorisée cette année et des dons ont été versés à l'Astural, à la Mission intérieure, à la Maison des Charmilles, à la Crèche genevoise d'altitude, au Club culturel de l'avant-garde, au Comité d'entraide en faveur des étudiants hongrois. La Chaîne des mères tient particulièrement à établir des contacts avec les œuvres genevoises et elle a été très intéressée d'être reçue dans les locaux du Club de l'avant-garde.

Aline Du Pasquier

Récemment est décédée, à Genève, une amie fidèle de notre journal qui fut intimement liée au développement du « Mouvement Féministe ».

Sa famille, d'origine neuchâteloise, vint s'installer à Genève lorsqu'elle était adolescente et c'est là qu'elle accomplit sa carrière. D'emblée elle soutint la cause suffragiste et pendant plusieurs années elle fut la secrétaire de Mlle Gour, fondatrice de notre journal. Puis elle devint secrétaire de la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants, où elle travailla plus de trente ans. Lorsque l'administratrice du « Mouvement » était retenue par la maladie, lorsqu'elle était surchargée, Mlle Du Pasquier accourait et se chargeait des besoins indispensables.

A sa famille va l'expression de notre reconnaissance et de notre sympathie.

NEUCHÂTEL

Afin de coordonner les efforts en faveur de la jeunesse, Neuchâtel a créé un « Conseil neuchâtelois interjeunesse » (études, loisirs, clubs, etc.), il fait partie du Conseil de la jeunesse romande ; l'Office social neuchâtelois en tiendra provisoirement le secrétariat. (A.S.F.)

SUISSE

Femmes universitaires

Dans son rapport présidentiel, Mme Thalmann, présidente de l'Association suisse des femmes universitaires, relève deux tâches actuelles ayant beaucoup d'importance pour les femmes universitaires : l'orientation professionnelle des jeunes filles à la lumière des nouvelles possibilités de travail et le problème de la reprise du travail des femmes absorbées pour un certain temps par des tâches familiales et maternelles. L'Association propose des solutions intéressantes et pratiques. (A.S.F.)

Union suisse des amies de la jeune fille

Le 6 juin, l'Union suisse des amies de la jeune fille a fêté, à Soleure, les 75 ans de son existence. Nous y reviendrons.

Exposition nationale

Depuis sa constitution, en 1958, le comité d'organisation de l'Exposition nationale Lausanne 1964, qui doit être l'œuvre de tout le peuple suisse, ne comptait qu'une femme, Mme Erica Carrard (Cully). Cette dernière, qui en a assez de faire cavalier seule, va sortir de son isolement bien helvétique : dans sa dernière séance, tenue le 13 avril, le comité a donné deux congénères à Mme Carrard : Mme Jacqueline Panchaud, présidente du groupe vaudois de la Fédération suisse des femmes protestantes, et Mme Yvonne Darbe, vice-présidente de la Ligue suisse des femmes catholiques, à Lausanne. A qui le tour, maintenant ? S. B.

Les honneurs

La doctoresse Renée Girod, de Genève, ancienne vice-présidente du Conseil international des femmes et ancien membre du comité de l'Alliance, a reçu la médaille d'or du service auxiliaire de l'Armée du Salut, en reconnaissance de trente ans de soins donnés gratuitement dans les maisons sociales de cette institution.

Mme R. Kägi-Fuchsmann à Zurich, a reçu de l'Université de Zurich le doctorat honoris causa, « pour honorer ses efforts continus au service de causes humanitaires, spécialement par l'aide aux émigrés et par une activité constructive à l'étranger ».

La Fondation Carnegie à La Haye a décerné le prix de la paix Wateler 1960 à Mlle Marguerite Nobis, membre individuel de l'Alliance, Genève, ancienne secrétaire générale de l'Union mondiale pour la Concorde internationale, fondée en 1915. M. Wateler, Néerlandais, avait légué sa fortune à la Fondation Carnegie à la condition que le revenu soit accordé chaque année à la personne qui aura servi au mieux la cause de la paix ou aurait contribué à trouver des moyens pour combattre la guerre. Le prix est attribué alternativement à un Néerlandais et à un étranger ; il y a quelques années, M. Churchill avait reçu cette haute distinction.

Madame la tromboniste !

A Bâle s'est fondée une « Fanfare de dames », qui, en Europe est unique en son genre (à part l'Angleterre). (A.S.F.)



VOYAGES ET VACANCES
Pâtes de Rolle
les bons de garantie des
gratuits en collectionnant



OPTIQUE MODERNE
ALBERT KRAUER GENÈVE
OPTICIEN DIPLOMÉ RUE DU MT-BLANC 8
MAÎTRISE FÉDÉRALE

Une qualité...



...qui court les rues!

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Téléphone 25 35 66
GENÈVE

Confections soignées
pour enfants

Ecole d'assistantes sociales et d'éducatrices

1, ch. de Verdonnet - Lausanne - ☎ 23 02 18
Fondation subventionnée par l'Etat de Vaud et la Confédération

Trois sections :

1. **Assistantes et secrétaires sociales** (Diplôme reconnu par l'Association des travailleurs sociaux) - Age d'admission : 20 ans.
2. **Educatrices** - Age d'admission : 18 ans.
3. **Institutrices privées et jardinières d'enfants** - Age d'admission : 16 ans.
Classe d'enfants
Direction : Mme A.-M. Matter, Dr es sc. péd.

FRAISSE & C^e

TEINTURIERS GENÈVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Rue de Rive 7 Tél. 25 19 37

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

TEINTURE ET NETTOYAGE



**DROGUERIE
DU MOLARD**
PLACE DU MOLARD 8
GENÈVE



**INSTITUT DE BEAUTÉ
LYDIA DAÏNOW**
Ecole d'esthéticiennes
Place de la Fusterie 4 Genève
Tél. 24 42 10 Membre de la FREC

MEMENTO

22-23 juin Coire et Flims
Assemblée des déléguées de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

Programme :

Jeudi 22 juin, 14 h. 30, assemblée des déléguées, théâtre de la ville de Coire - 17 h. 45, départ pour Flims - 19 h. 30, repas en commun à l'Hôtel du Parc, causerie culturelle sur les Grisons.

Vendredi 23 juin, 9 h. 30, séance publique, Hôtel du Parc Flims - Bienvenue, Mme Dora J. Rittmeyer-Iselin, présidente - L'éducation de la femme - problème essentiel des pays en voie de développement - entretien autour de la table ronde, présidé par Mme D. Schmid-Kreis, directrice des émissions parées de Radio-Genève, avec la collaboration de Mlle A. Brémont, Genève, Mme D. Egg-Benes, Zurich, Mme R. Kägi-Fuchsmann, Zurich, M. H. Keller, chef de l'Assistance technique du Département politique fédéral, Berne - env. 12 h. Promenade avec pique-nique (en cas de mauvais temps, déjeuner à l'Hôtel du Parc).

Mardi 27 juin Lausanne
Association des femmes de carrières libérales et commerciales. — 13 h., Café noir au Restaurant du Théâtre. — Suite de l'entretien du 23 mai avec l'étudiant noir qui parle de son pays.

Dimanche 18 juin Zurich
Assemblée des déléguées de l'Association des femmes catholiques-chrétiennes.

20-21 juin Locarno-Lugano
Assemblée générale de l'Association nationale suisse des œuvres catholiques de protection de la jeune fille.

7-21 juin Genève
Palais des Nations. — 25e session de l'Organisation internationale du travail.

24 juin Berne
Assemblée des déléguées de l'Association suisse Pro Infirmis.

4 juillet-4 août Genève
Palais des Nations. — 32e session du Conseil économique et social de l'ONU.

21-23 août Axenstein
Rencontre des Conseils nationaux européens du Conseil international des femmes. Thème : Questions européennes. Sous les auspices de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

PAPETERIE BRIQUET & FILS

38, rue du Marché
GENÈVE



LE PLUS GRAND CHOIX
DE CALENDRIERS VUES SUISSES
ET CARTES DE VŒUX